

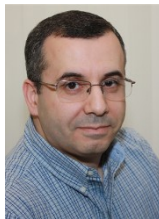
Le point d'ancre

Rapport de l'année 2018-2019

Ismail Biskri

Professeur au Département de
mathématique et d'informatique

Président



Savoir profiter de l'opportunité

L'année 2018-2019 aura été perturbante, marquante, percutante et, je l'espère, enrichissante pour l'avenir du Syndicat.

La preuve que cette année fut hors du commun, le comité exécutif n'a pu tenir sa traditionnelle journée bilan et plan d'action que le 6 décembre, soit quelques mois à peine avant la fin de l'année syndicale le 31 mars 2019.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner, au cours des derniers mois, comment la dernière négociation et surtout l'imposition du lock-out ont été marquantes pour les professeurs de l'UQTR.

Malgré le fait que les résultats de la négociation restent très intéressants et se comparent très avantageusement avec nos collègues du réseau universitaire québécois, les professeurs gardent un goût amer du comportement de nos gestionnaires.

Le comité exécutif et le comité de négociation ont été réjouis par la forte mobilisation des professeurs qui constataient, avec étonnement pour certains, le peu de considération manifesté par la direction de l'UQTR à l'égard de leur travail et de leurs revendications. Est-ce le reflet des embauches de la dernière décennie et de l'arrivée d'une nouvelle génération de professeurs qui souhaitent être partie prenante à la gouvernance de leur université et qui acceptent plus difficilement d'être considérés que comme des employés comme les autres? Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement tous les professeurs qui se sont investis dans les différents comités mis sur pied par le comité d'appui à la négociation lors du lock-out.

Nous verrons dans les prochains mois comment cette conviction et cette détermination se matérialiseront.

Inutile de reprendre en détail le déroulement de la négociation ou les effets nocifs du lock-out. Je souhaiterais toutefois attirer votre attention sur l'opportunité extraordinaire qui se présente aux professeurs de l'UQTR de s'investir dans l'avenir de leur université en s'engageant dans leur syndicat qui reste et restera toujours le principal interlocuteur des gestionnaires sur le devenir de notre université.

Vous aurez sans doute compris, à la lecture du bulletin de mise en candidatures, que six des sept postes d'officier au comité exécutif du Syndicat sont à combler lors de l'assemblée générale du 28 mars. Voilà une occasion unique pour les professeurs d'insuffler à leur Syndicat un nouveau souffle qui permettra de poursuivre la reconquête de la place que ceux-ci doivent occuper dans la gouvernance.

Vous aurez aussi compris que je ne sollicite pas de renouvellement de mandat à titre de président du Syndicat. Après avoir œuvré pendant neuf ans à titre de vice-président aux affaires universitaires (2007-2015) et président depuis mars 2015, je crois sincèrement m'être suffisamment investi dans la défense des droits de mes collègues.

En terminant, je tiens à remercier mes nombreux collègues avec lesquels j'ai travaillé au sein du comité exécutif du Syndicat durant toutes ces années, et plus particulièrement les quatre dernières. Je parle bien sûr de René Lesage, Monique Cadrin, Christian Linard, Ghyslain Parent, Diane Saint-Laurent, Sylvain Beaudry, France Joyal et Daphné Drouin. La dernière année n'a pas été facile et je comprends très bien la décision de certains d'entre eux de vouloir prendre une pause et de retrouver complètement leur premier métier de professeur d'université.

Je souhaite la meilleure des chances à la prochaine équipe de professeurs qui s'investira à la direction de leur Syndicat et je peux les assurer qu'ils trouveront, en Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, François Landry, conseiller aux affaires universitaires et Sandra Thiffault, technicienne administrative, un personnel de qualité capable de les appuyer.

Rapport de la vice-présidence aux relations de travail et de la vice-présidence aux affaires syndicales

Diane Gagné

Professeure au Département de gestion des ressources humaines

Vice-présidente aux relations de travail



Monique Cadrin

Professeure au Département de biologie médicale

Vice-présidente aux affaires syndicales



Nous devons souligner la grande implication de Monsieur René Lesage au poste de la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) jusqu'à sa prise de retraite le 1^{er} novembre 2018. Il est important de souligner son engagement syndical dans tous les dossiers dans lesquels il a été impliqué. Au niveau collectif, son implication à titre de porte-parole du comité de négociation doit être reconnu. Il a mené à terme la négociation pour le renouvellement de la convention collective (2018-2022), signée en octobre 2018. À la suite du départ de René Lesage, la professeure Diane Gagné a été élue par le conseil syndical pour assumer l'intérim au poste de VPRT à compter du 2 novembre.

Renouvellement de la convention collective

La négociation pour le renouvellement de la convention collective a débuté en juin 2017 et s'est poursuivie de façon intensive au cours de l'année 2017. En janvier 2018, à la demande de l'Université, la négociation s'est poursuivie en présence d'un conciliateur. Alors que la négociation se tenait de façon constructive, le recteur a néanmoins décrété un lock-out à compter de 00 h 01 le 2 mai 2018. L'onde de choc fut terrible! Afin de relever rapidement le lock-out, les parties sont convoquées à Québec pour des rencontres avec des membres du gouvernement. À compter du 3 mai 2018, les négociations se déroulent donc à Québec, aux bureaux du ministère du Travail, sous la direction du médiateur en chef et toujours en présence du conciliateur mandaté par la ministre du Travail. La médiation/négociation a été ponctuée de plaintes de négociations de mauvaise foi (qui ont été retirées de part et d'autre) et d'une plainte d'ingérence contre le bureau du rectorat qui le 9 mai 2018, durant le lock-out, avait transmis une offre globale par courriel à tous les professeurs. Le 16 mai, le Tribunal administratif du travail (TAT) a conclu que la conduite du bureau du rectorat violait la loi.

L'administration devait mettre fin à ses comportements illégaux. Une intervention de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine aura été nécessaire pour que le recteur décrète publiquement une levée du lock-out, le 16 mai 2018 à 10 h 04, sans que les parties ne puissent être en mesure de conclure un protocole de retour au travail. Un grief a été déposé



sur les conséquences du lock-out afin de dénoncer le comportement de l'Université et de réclamer une indemnisation pour les dommages causés. Le retour au travail des professeurs et professeures a été pénible. Aucune directive n'a été donnée, sinon une extension des délais pour la remise des notes de la session d'hiver 2018. Les impacts sont importants et se traduisent immédiatement pour les professeurs par une surcharge de travail qui prend du temps à se résorber. Ceux-ci se répercuteront sur l'ensemble de la communauté universitaire, qu'il s'agisse des professeurs, des étudiants, des partenaires de recherche ou de la collectivité.

Il y a lieu de souligner et de saluer la mobilisation indéfectible des professeurs, nos « profs de tout cœur » tout au long du conflit. Le travail et les efforts déployés notamment par Daphné Drouin, secrétaire, et France Joyal, nouvellement élue comme membre du comité exécutif au poste de vice-présidence aux services à la collectivité, doivent être reconnus. Puisque René Lesage (VPRT) et Monique Cadrin (VPAS) étaient directement impliquées dans la négociation, elles se sont retrouvées au cœur des demandes des professeurs à savoir entre autres quoi faire dans la situation. Nous devons tous les remercier pour cette implication dans les actions qui ont été déployées au cours du lock-out et après. Le processus de négociation s'est poursuivi à Québec jusqu'à ce qu'une entente de principe sur les clauses à incidence monétaire intervienne le 25 juillet 2018. Rappelons que ladite entente de principe a été précédée d'une offre globale déposée par l'Université le 11 mai, d'une offre globale déposée par le Syndicat (monétaire) le 5 juin, d'une offre finale déposée par l'Université le 6 juin et d'une entente tripartite signée par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, l'UQTR et le Syndicat, le 14 juin 2018.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2018, les professeurs ont adopté l'entente de principe sur les clauses à incidences monétaire. L'entente de principe portant sur les clauses normatives de la convention collective est intervenue le 10 septembre 2018 et elle a été adoptée lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2018.

Signature de la convention collective

La convention collective d'une durée de cinq (5) ans, soit de 2018-2022 a été signée le 29 octobre 2018 sans cérémonie protocolaire à la demande du Syndicat.



Les affaires découlant de la signature de la convention collective:

- Révision et adoption des règles de répartition et de modification des tâches entre professeurs par les Assemblées départementales (clause 10.09);
- Révision et adoption des critères et procédure d'évaluation par les Assemblées départementales (clause 11.04);
- Vérification et validation de la liste des cours ayant fait l'objet d'une reconnaissance de tâche atypique par les départements pour qu'elle soit accessible à tous par un hyperlien (clause 10.06);
- Mettre sur pied un comité paritaire ayant pour mandat de revoir les reconnaissances de tâche concernant les cours de stage (Lettre d'entente # 3);
- Lettre d'entente relative à la négociation d'une définition des heures LAC – suspension des délais – projet de lettre d'entente à venir.

Nous continuons à veiller au respect de la convention collective et à faire les démarches nécessaires en vue de régler les problématiques portées à notre connaissance au terme d'échanges et de discussions en comité de relations de travail avec les représentants de l'administration. Ce comité est le forum à privilégier pour régler des dossiers. À défaut, de s'entendre, des griefs sont déposés et soumis à l'arbitrage.



Depuis la signature de la convention collective des « midi-info » ont été organisés, nous avons sensibilisé les professeurs à l'existence du harcèlement psychologique et souligné l'importance de la collégialité.

Depuis la signature de la convention collective

Le 2 novembre Diane Gagné prenait l'intérim. Plusieurs dossiers demandaient des suivis immédiats, notamment le grief portant sur les conséquences du lock-out et quelques dossiers disciplinaires. Deux comités doivent encore être créés afin de répondre aux besoins de la nouvelle convention collective : le comité paritaire pour les LACS et celui pour redéfinir les tâches concernant les stages puisque beaucoup de disparités apparaissent. De plus, pour la prochaine négociation, il faudra impérativement s'adresser à la problématique des cours en ligne.

Nous avons aussi remis à l'ordre du jour les midi-info. Lors du premier midi-info, qui portait sur les suites du lock-out ou le professeur.e.s sont venu.e.s en grand nombre, il a été discuté de quelques moyens d'action en mettre en œuvre afin de préserver et de développer la collégialité et la solidarité qui a émergé du lock-out. Notamment la création de deux comités *ad hoc*. Un pour souligner le 1^{er} anniversaire du 2 mai et un autre pour l'organisation d'un colloque portant sur la gouvernance universitaire et la réappropriation de celle-ci par le corps professoral. Pour ces deux projets, Diane Gagné s'est engagée à travailler de concert avec le nouvel exécutif, dans la mesure de leur besoin.

De plus, lors des midi-infos, des sujets comme les nouveautés amenées par la signature de la convention collective, le rôle des assemblées départementales, des directeurs et directrices de département ont aussi été mis à l'ordre du jour. Lors des midi-infos et lors des conseils syndicaux nous avons souligné, à quel point, il était important de se traiter avec bienveillance afin de se prémunir contre des pratiques de *mobbing* (harcèlement psychologique). Puisque comme le révèle une étude faite par la professeure Ève Séguin de l'UQAM (<https://www.youtube.com/watch?v=-RTZXZq-yh0>), le milieu universitaire est propice à ces pratiques toxiques.

Différentes rencontres en comité des relations de travail (CRT) patronal/syndical ont eu lieu et ont permis des interventions et le règlement de plusieurs dossiers. Quelques lettres d'entente ont été signées et quelques dossiers sont en cours. D'ailleurs à cet effet, il a été prévu une rencontre avec les membres sortants et les nouveaux élu.e.s, le 29 avril prochain, car le CRT est un lieu privilégié pour régler des problématiques soulevées par le Syndicat et l'Université.

Nous terminons en remerciant toutes les personnes qui ont participé aux différentes initiatives proposées par le comité exécutif et le conseil syndical. Et le comité des relations de travail, pour leur appui, leur support et leurs critiques constructives.



Rapport de la vice-présidence aux affaires universitaires

Christian Linard

Professeur au Département de
chiropratique

Vice-président aux affaires universitaires



Je vous rappelle que les statuts du Syndicat (article 9.2.4) définissent ainsi les responsabilités du vice-président aux affaires universitaires :

- *préside le comité des affaires universitaires;*
- *supervise, en collaboration avec la vice-présidence aux services à la collectivité, le travail du conseiller aux affaires universitaires;*
- *supervise les relations entre le Syndicat et les représentants des professeurs au conseil d'administration, à la commission des études et au comité de promotion;*
- *supervise les relations entre le Syndicat et les professeurs exerçant les fonctions de direction d'enseignement et de recherche;*
- *supervise les activités visant à favoriser les échanges entre les professeurs sur différents aspects de la vie académique;*
- *accepte toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif.*

Durant l'année 2018-2019, entre les mois d'avril et de mars, le conseil d'administration, le comité exécutif et la commission des études de l'UQTR se sont réunis une douzaine de fois chacun. Avant chacune de ces rencontres, le conseiller aux affaires universitaires (CAU) analyse les dossiers déposés et rédige un document synthèse à des fins de discussion avec les professeurs, les chargés de cours et les étudiants qui y siègent. Depuis quelques années, le CAU analyse également systématiquement les documents déposés à la conférence des directeurs et des directrices de département (CDDD) et aux différents sous-comités (audit, gouvernance et éthique, ressources humaines et orientations stratégiques) du conseil d'administration.

Comité des affaires universitaires

Le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat s'est réuni à une seule occasion en 2018. Il fut alors question des critères de promotion des professeurs cliniciens, de la nouvelle politique de remboursement des frais de déplacement, de la nouvelle structure de fonctionnement du centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques et de la conférence des directeurs et des directrices de département 2.0.

Le CAU a longuement discuté de la volonté des directions de département de réformer la conférence des directeurs et des directrices de département. Le désir des directions de département de s'investir davantage dans la gouvernance universitaire est à souligner et à applaudir. La réflexion se poursuit pour trouver la meilleure des voies d'accès menant vers cette réappropriation de la gouvernance universitaire.

Le CAU a aussi sensibilisé la direction de l'UQTR au sujet des *Critères, méthode et modalités d'évaluation pour la promotion des professeurs* qui ne faisait pas référence aux professeurs cliniciens. Le document fut modifié pour inclure des limites de pondération entre 30 % et 80 % dans la catégorie Enseignement (15 % à 70 % pour un professeur régulier) et entre 10 % et 50 % dans la catégorie Recherche (15 % à 70 % pour un professeur régulier).

Membres du comité des affaires universitaires

- Ismaïl Biskri, président du Syndicat
- France Joyal, Département de philosophie et des arts
- Liette St-Pierre, Département des sciences infirmières
- Sylvain Beaudry, Département des sciences comptables
- Théophile Serge Nomo, Département de finance et économique
- François Brouillette, Département de chimie, biochimie et physique
- Marie Lequin, Département d'études en loisir, culture et tourisme

À titre de vice-président aux affaires universitaires, je siège également au comité sur la gestion des universités du Québec de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU).

Rencontre annuelle des anciens présidents du SPPUQTR — 6 décembre 2018



De gauche à droite : Paul gagné (1974-1976), Michel Poisson(1994-1997), Jean-Bernard Carrière (1998-2002), Raymond Leblanc (1992-1994), Paul Langlois (1984-1988), Michel Volle (2005-2011) et Ismaïl Biskri (2015-2019).

Comité de promotion

Le CAU a poursuivi son appui aux professeurs qui souhaitent obtenir l'agrégation ou la titularisation en organisant un dîner-conférence sur le sujet et en offrant un service-conseil pour la préparation des demandes. Le professeur Ghyslain Parent du Département des sciences de l'éducation, qui représente le Syndicat au comité de promotion depuis plus de quatorze années, donne de précieux conseils à ses collègues. Je le remercie, en leurs noms, de ce généreux engagement.

Remerciements

En terminant, je souhaiterais remercier chaleureusement tous mes collègues qui siègent au conseil d'administration, à la commission des études, au comité des affaires universitaires, au comité de promotion et aux différents comités pour leur engagement et leur dévouement. La plupart assistent assidûment à nos dîners préparatoires et leur contribution aux discussions est toujours pertinente, enrichissante et fort appréciée.

Tous et toutes, nous devons être reconnaissants envers ces professeurs qui acceptent cet ajout à leurs tâches régulières afin de donner un visage concret à cette gestion collégiale si importante dans le réseau de l'UQ.

Professeurs siégeant aux instances de l'UQTR en 2018-2019

Commission des études de l'UQTR

- Martin Dubuc, Département des sciences comptables
- Michel Cyr, Département de biologie médicale
- Robert Lanouette, Département de génie chimique
- François Guillemette, Département des sciences de l'éducation
- Stéphane Courtois, Département de philosophie et des arts
- Sylvie Hamel, Département de psychoéducation
- Julie Houle, Département des sciences infirmières

Conseil d'administration de l'UQTR

- Éliane Moreau, Département de marketing et systèmes d'information
- Lionel Berthoux, Département de biologie médicale
- Christian Linard, Département de chiropratique
- Benoît Lavigne, Département des sciences comptables (depuis janvier 2019)
- Yves Lachapelle, Département de psychoéducation (depuis janvier 2019)

Comité exécutif de l'UQTR

- Christian Linard, Département de chiropratique

Rapport de la vice-présidence aux services à la collectivité

France Joyal

Professeure au Département de philosophie et des arts

Vice-présidente aux services à la collectivité



J'ai été élue à la vice-présidence aux services à la collectivité du SPPUQTR en mars 2018 pour un mandat de deux ans, qui allait débiter le 1^{er} mai, journée internationale des travailleurs. Heureuse coïncidence, me suis-je dit...

En temps normal, la vice-présidence aux services à la collectivité :

- *préside le comité des services à la collectivité;*
- *supervise, en collaboration avec le VPAU, le travail du conseiller aux affaires universitaires;*
- *représente le Syndicat au jury d'attribution des bourses d'études de l'UQTR;*
- *supervise les dossiers visant à améliorer la qualité de vie et la valorisation du rôle des professeurs;*
- *favorise la participation des professeurs aux activités syndicales;*
- *accepte toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif.*

Dans mon esprit, occuper ce siège allait aussi me permettre d'examiner certaines questions liées à la réalité professorale. Je souhaitais amorcer une réflexion sur la mince ligne qui sépare la recherche et les services à la collectivité lorsqu'on parle, par exemple, d'évaluation de mémoires ou de thèses; je voulais en savoir davantage sur la portée réelle des sondages auxquels nous répondons; je me questionnais sur la nature et l'organisation des « Services » offerts par l'UQTR à sa collectivité; je réfléchissais à l'effet démotivant que peut avoir sur la clientèle étudiante, l'absence de nuances dans l'application de certaines mesures; bref, je souhaitais m'investir dans une réflexion sur la notion de « collectivité » et sur son extension : le sentiment d'appartenance.

Inutile de préciser qu'avec l'annonce du lock-out le soir du 1^{er} mai, mon initiation à la vie syndicale s'est transformée en baptême de feu. De tous les mandats normalement assumés par la VPSC, c'est le dernier qui est devenu prioritaire : j'ai appris, en accéléré, ce que pouvait signifier « toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif »... dans les circonstances exceptionnelles d'un lock-out.

Dès le 2 mai, j'ai fait face à des réalités auxquelles je n'avais pas préalablement réfléchi. Entre autres responsabilités, j'ai assuré le relai médiatique, une tâche qui normalement, ne s'apprend pas « sur le tas »; j'ai assisté de mon mieux les membres du CX qui composaient le comité de négociation; j'ai pris part aux travaux entourant le renouvellement de notre convention collective, de même qu'aux démarches entourant les départs à la retraite de certains membres de l'équipe et leurs remplacements. Ces événements inhabituels, pour ne nommer que ceux-là, m'ont fait connaître des personnes dévouées, engagées et généreuses auprès desquelles j'ai beaucoup appris. Le comité exécutif et le comité des services à la collectivité sont des lieux où il est possible d'aborder et de partager ses réflexions sur l'ensemble des questions qui touchent la collectivité universitaire. Il s'avère toutefois que depuis l'an dernier, mes réflexions sur la « collectivité » ont pris une toute autre allure. J'ai appris qu'il pouvait y avoir plusieurs significations à l'expression « pratiques exemplaires de gestion et de gouvernance » (Plan stratégique 2015-2020, p.2) et qu'on pouvait interpréter de bien des façons les « valeurs » promues dans ce plan, notamment celle de « la collégialité qui implique le respect, le partage et assure la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes » (p. 2).

J'ai signifié récemment mon intention de mettre fin, le 28 mars prochain, à mon mandat de vice-présidente aux services à la collectivité. Le temps est venu pour moi de me recentrer sur le développement d'un créneau de recherche et de création audacieux et distinctif (Plan stratégique, p. 8), celui de la recherche-crédation.

Je tiens à remercier les membres du Comité exécutif et de l'équipe permanente du SPPUQTR qui m'ont soutenue dans mes apprentissages. Je remercie et félicite également tous les collègues qui ont démontré de l'intérêt pour les postes qui seront à pourvoir au CX le 28 mars prochain; je les assure de mon soutien, au besoin.



Bourses d'études

Chaque année, le Syndicat remet 13 500 \$ en bourses d'études aux étudiants de l'UQTR. Les bourses sont surtout attribuées à des étudiants qui affichent un profil particulier : retour aux études après plusieurs années sur le marché du travail, étudiant-parent, étudiants en situation de handicap, etc. La VPSC siège au comité de sélection des boursiers et assiste à la remise des bourses qui se fait sous l'égide de la Fondation de l'UQTR.

Pour une vingtième année consécutive, le comité des services à la collectivité (CSC) remet également des bourses d'encouragement de 200 \$ à la poursuite des études à cinq élèves d'écoles secondaires des régions d'appartenance à l'UQTR. Les bourses sont distribuées dans chacune des écoles sélectionnées lors des galas Méritas. Des centaines d'élèves et de parents peuvent donc ainsi constater la générosité et l'implication des professeurs de l'UQTR dans leur région. En 2018, les écoles récipiendaires de la bourse furent :

- l'Académie les Estacades de Trois-Rivières
- l'École secondaire des Chutes de Shawinigan
- l'École secondaire Val-Mauricie de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
- l'École secondaire des Pionniers de Trois-Rivières
- l'École Chavigny de Trois-Rivières

En 2018, pour la deuxième année, le Syndicat a remis deux bourses d'études de 500 \$ à des étudiants des collèges d'enseignement des régions d'influence de l'UQTR. Ces bourses se veulent un incitatif à poursuivre des études universitaires, idéalement à l'UQTR. Les bourses ont été attribuées à Delphine Desroches du CÉGEP de Drummondville et à Mélanie Charbonneau du CÉGEP de Lanaudière, pavillon de Joliette.

Hommages aux retraités

Au cours de la dernière année, le CSC a souligné la prise de retraite de plusieurs professeurs. L'activité s'est déroulée dans un restaurant avec les retraités, leur conjoint ou conjointe, les représentants de leur département et des représentants du Syndicat. Chaque professeur recevait une sérigraphie originale réalisée exclusivement pour l'occasion par les créatrices Isabelle Clermont et Alejandra Basanes de Trois-Rivières.



Retraités pour l'année 2018-2019

Bernard	Ouellet	Département des sciences de l'activité physique	01-01-2018
Alain	Chalifour	Département de mathématiques et informatique	01-06-2018
Yvan	Leroux	Département de psychologie	01-09-2018
Marie	Lequin	Département d'études en loisir, culture et tourisme	01-09-2018
Liliane	Portelance	Département des sciences de l'éducation	01-09-2018
Jean-Jacques	Frenette	Département des sciences de l'environnement	01-06-2018
Jean	Hamelin	Département de chimie, biochimie et physique	01-09-2018
Richard	Chahine	Département de génie électrique et de génie informatique	01-11-2018
René	Lesage	Département de chimie, biochimie et physique	01-11-2018
Sylvain	Robert	Département de chimie, biochimie et physique	01-09-2018
Pierre-Yves	Bonin	Département de philosophie et des arts	01-09-2018
Pierre-Simon	Doyon	Département de philosophie et des arts	01-01-2019
Richard	Wilson	Département des sciences comptables	01-01-2019

Activités sociales

Le CSC a célébré la rentrée 2018 en invitant les professeurs, actifs et retraités, au traditionnel méchoui. Pour la sixième année consécutive, le CSC a aussi organisé avec beaucoup de succès un 5 à 7 soulignant la contribution des professeurs qui se sont démarqués durant l'année universitaire : titularisation, permanence, obtention du doctorat, octroi d'une subvention de recherche externe, etc. Enfin, le comité avait organisé un souper thématique mettant en vedette la cuisine du Périgord. Le souper était prévu pour le 3 mai et a donc été annulé à la suite du décret du lock-out.

Accueil des nouveaux professeurs

En 2018, à la suite d'une décision arbitrale, la direction de l'UQTR a recommencé à embaucher les nouveaux professeurs en juin plutôt qu'en décembre comme elle le faisait depuis quelques années. Les nouveaux collègues se sont vus offrir une petite croisière sur le fleuve Saint-Laurent. Le Syndicat a profité de l'occasion pour inviter à cette activité les professeurs qui s'étaient engagés activement dans la mobilisation de leurs collègues durant le lock-out.

Remerciements

Je souhaiterais remercier sincèrement les professeurs actifs et retraités qui siègent au Comité des services à la collectivité :

- Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- Michel Cyr, Département de biologie médicale
- Emmanuel Habimana, Département de psychologie
- Syliane Charles, Département de philosophie et des arts
- Micheline Dubé, représentante de l'Association des professeurs retraités
- Ram Lakshmanan, professeur retraité
- Andrée-Claire Brochu, professeure retraitée



Dons attribués en 2018-2019

Dons versés à l'interne

Ensemble vocal de l'UQTR	150 \$
Symposium des ressources humaines	150 \$
Journée de la philo à l'UQTR	200 \$
Noël du pauvre	200 \$
Moulin à parole - Maryse Paquin	100 \$
Colloque de la relève en loisir	100 \$
Gala des cinq continents	300 \$
Groupe d'étudiant de la section des arts	200 \$
Total dons internes	1 400 \$

Dons versés à l'externe

Spectacle-bénéfice pour CALACS	200 \$
Espace-Mauricie	100 \$
Moisson-Mauricie	150 \$
Revue Empreinte	300 \$
Défi des mademoiselles	200 \$
Amnistie internationale	100 \$
Centre Loisir Multi-plus	144 \$
Championnat de tennis sur table	200 \$
Total dons externes	1 394 \$
Grand total des dons	2 794 \$

Accueil des nouveaux professeurs



De gauche à droite : Naïma Bouabdillah, Département des sciences infirmières, Gabriel Antonius, Département de chimie, biochimie et de physique, Alexandre Roy, Département des sciences de l'environnement, Andrée Lessard et la petite Laurianne, Département des sciences de l'éducation, Marc-André Blanchette, Département de chiropratique, Nadine Talbot, Département des sciences de l'éducation, Amina Lamghari, Département de management, Tagnon Missihoun, Département de chimie, biochimie et de physique, Alice Vanlint, Département des sciences de l'éducation, France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité et Ismaïl Biskri, président du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

Rapport du trésorier

Sylvain Beaudry

Professeur au Département des sciences comptables

Trésorier



Selon les Statuts du Syndicat, le trésorier:

- *préside le comité d'étude sur le fonds de défense professionnel;*
- *supervise, en collaboration avec le secrétaire, le travail de la technicienne en administration;*
- *s'assure du respect des règles de gestion et d'utilisation du fonds de défense professionnel du Syndicat;*
- *supervise la préparation des rapports financiers déposés aux instances;*
- *présente au comité exécutif les propositions budgétaires et les rapports financiers;*
- *accepte toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif.*

L'année financière du Syndicat s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Selon les statuts du Syndicat, le comité exécutif dépose à l'assemblée générale statutaire de mars les prévisions des produits et des charges de l'année suivante et, si nécessaire, un budget révisé à l'assemblée générale statutaire de septembre.

Résultats financiers 2018-2019

L'année financière 2018-2019 ne se termine que le 31 mars prochain. Nous ne disposons donc pas encore des résultats complets. Celle-ci devrait toutefois se terminer avec un déficit important considérant les sommes versées aux professeurs durant la période de lock-out afin de compenser le manque à gagner salarial (environ 970 000 \$).

On se rappellera que le Syndicat a déposé en mars 2018 un budget prévoyant des produits de 900 000 \$ et des charges de 880 000 \$ devant donner un surplus de 20 000 \$. En septembre 2018, le comité exécutif a toutefois déposé un budget révisé qui tenait compte des dépenses reliées au lock-out et à la prise de retraite du conseiller aux affaires universitaires. Le budget révisé prévoyait des produits de 930 000 \$ et des charges de 1 852 000 \$ pour un excédent des charges sur les produits prévus de 922 000 \$.

Durant le lock-out, j'étais en contact constant avec nos courtiers pour s'assurer que le Syndicat disposerait des fonds nécessaires pour verser aux professeurs leur salaire net

Budget 2019-2020

Le budget 2019-2020 prévoit des produits de 900 000 \$, en baisse de 3 % comparativement au budget révisé 2018-2019. Ces revenus sont conditionnés par le maintien d'un taux de cotisation syndicale de 1,5 % pour les 460 professeurs prévus au 1^{er} septembre prochain.

Les charges de la prochaine année sont prévues à 890 000 \$.

Le budget 2019-2020 prévoit un excédent des produits sur les charges de 10 000 \$.

Comité d'études sur le fonds de défense professionnel (CEFDP)

Le trésorier préside le CEFDP qui se réunit chaque année avec les gestionnaires du fonds afin de faire le point sur les rendements, la stratégie de placement et l'application des règles de gestion et d'utilisation du fonds.

Au 30 septembre 2018, le FDP comptait 4,38 M\$ et enregistrait un rendement positif, net de frais, de 5,2 % pour l'année. Ce fonds peut verser aux professeurs de l'UQTR 100 % de leur salaire net pendant une période d'un peu plus de 60 jours.

2018-09-30	RBC	%	FBN	%	VMP	%	Total	%
Total encaisse ou équivalent	144 344 \$	8 %	200 060 \$	14 %	218 010 \$	18 %	562 414 \$	13 %
Total revenus fixes	687 391 \$	40 %	463 479 \$	32 %	321 664 \$	27 %	1 472 534 \$	34 %
Fonds communs d'investissement et actions								
Total revenus croissance	886 932 \$	52 %	297 100 \$	20 %	570 628 \$	47 %	1 754 660 \$	40 %
Autres			496 629 \$	34 %	96 101 \$	8 %	592 730 \$	14 %
Total	1 718 667 \$	100 %	1 457 268 \$	100 %	1 206 403 \$	100 %	4 382 338 \$	100 %
Répartitions entre les courtiers	39,2 %		33,3 %		27,5 %		100 %	

Membres du comité d'étude du fonds de réserve

- M. Sylvain Beaudry, trésorier du SPPUQTR, président du comité
- Mme Daphné Drouin, Département des sciences comptables
- M. Théophile Serge Nomo, Département des sciences de la gestion
- M. Ram Lakshmanan, professeur retraité

Régime de retraite et assurances collectives

Depuis plusieurs années, j'ai piloté les dossiers du régime de retraite et des assurances collectives en participant aux travaux du Cartel intersyndical des régimes de retraite et assurances collectives (CIRRAC) et au Comité réseau des assurances collectives (CRAC). Après s'être investi pendant plusieurs années afin de voir rétablir l'indexation du régime de retraite, le CIRRAC s'est attaqué au dossier de l'assurance salaire suite aux nombreuses plaintes des employés concernant le traitement inhumain de leur dossier par la compagnie d'assurance ou par les services de gestion des ressources humaines (demandes de contre-expertise médicales, fin abrupte des prestations, retour forcé au travail, etc.).

Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU)

Après avoir œuvré pendant 12 ans à titre de secrétaire-trésorier à la FQPPU, j'ai continué à suivre les dossiers de la Fédération les deux dernières années en participant en compagnie du président et du vice-président aux relations de travail aux conseils fédéraux et en fournissant un compte-rendu aux délégués lors de nos conseils syndicaux. Après le retour au bercail à la Fédération du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) en 2018, c'est au tour du Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL) de revenir à la table afin que la Fédération puisse parler d'une voix forte auprès du gouvernement dans les dossiers d'ordre universitaire. À la suite de notre grève de 2008, j'avais créé à la Fédération, à même ses surplus, un fonds d'aide aux syndicats membres en cas de grève ou lock-out qui s'élève aujourd'hui à 1,2 million de \$.

Remerciements

J'aimerais remercier notre technicienne administrative Sandra Thiffault qui s'occupe avec professionnalisme de toute la comptabilité au quotidien. De plus, j'aimerais remercier Daphné Drouin pour son temps accordé lors de l'absence de la technicienne pour assurer la paie des employés et à Diane Beauchemin pour avoir accompagné des professeurs qui avaient des questions ou des problèmes liés aux assurances collectives. J'aimerais également remercier Alain Gamelin, qui a pris une retraite bien méritée en décembre dernier pour son soutien tout au long des 16 années où j'ai siégé sur le comité exécutif.

J'ai décidé de terminer mon mandat de 2 ans au comité exécutif afin d'assurer la transition des dossiers avec l'arrivée d'un nouvel exécutif entièrement renouvelé.

Rapport de la secrétaire

Daphné Drouin

Professeure au Département des sciences comptables
Secrétaire



Après plusieurs années à assumer le rôle de déléguée syndicale de mon département, j'ai été élue secrétaire du Comité exécutif lors de l'assemblée générale du mois de mars 2017 pour un mandat d'une année. En mars 2018, je sollicitais un renouvellement de mandat pour deux ans. À ce moment, je me suis présentée à vous à titre de relève à l'exécutif de notre Syndicat, ce qui était ma volonté sincère. Toutefois, suite à la conclusion des négociations et à la signature de la convention collective le 31 octobre dernier, j'ai pris la décision de mettre fin à mon présent mandat. À la demande des autres officiers, j'ai accepté d'assurer le rôle de secrétaire jusqu'aux élections du 28 mars.

Certes, la dernière année fut épuisante, physiquement et mentalement. Cela dit, ma décision de mettre un terme à mon mandat repose principalement sur le fait que j'entends les professeurs et que, par conséquent, je respecte leur désir de confier la gestion de notre Syndicat à de nouveaux officiers. Je salue d'ailleurs la volonté des collègues ayant posé leur candidature en vue des prochaines élections. De plus, à la veille de ma soutenance de thèse, je fais le choix de recentrer mes énergies sur mes activités de recherche et d'enseignement, tout en ouvrant mes horizons sur d'éventuels projets qui me permettront de me réaliser pleinement dans ma carrière universitaire.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes que j'ai eu la chance de côtoyer par l'entremise des activités syndicales. Je remercie également les membres du Comité exécutif, ainsi que les employés du Syndicat, avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer dans les dernières années. Et je souhaite le meilleur des succès aux nouveaux officiers qui seront élus prochainement.

Bilan des activités liées au secrétariat

Les statuts du Syndicat prévoient que la secrétaire est responsable de la gestion des archives, de la politique de communication, de la publication du bulletin d'information, de la mise à jour du site Internet et de l'encadrement, en collaboration avec le trésorier, de la technicienne administrative responsable du secrétariat. À titre de secrétaire, j'anime également les réunions du conseil syndical ainsi que les assemblées générales.

Réunions des instances syndicales

Au cours de la dernière année (avril 2018 à mars 2019), le comité exécutif du SPPUQTR s'est formellement réuni à plus d'une vingtaine d'occasions. Le conseil syndical a tenu pour sa part une douzaine de rencontres. Finalement, deux assemblées générales des professeurs et quatre assemblées générales des membres ont également eu lieu. Le secrétariat doit voir à la préparation et à la révision des documents pour chacune de ces rencontres.

Le Point d'ancre

Au cours de la dernière année, le bulletin syndical Le point d'ancre a pratiquement fait relâche tant les négociations et le lock-out exigeaient des moyens de communication plus fréquents et plus rapides. En contrepartie, l'équipe syndicale, avec mon étroite collaboration, a publié une vingtaine de numéros du bulletin courriel **Info-Négo**.



28 mars 2019

Assemblée générale des professeurs de l'UQTR

28 mars 2019, 12 h 00

Local 1012 Nérée-Beauchemin

Projet d'ordre du jour

- 1- Vérification du quorum
- 2- Désignation d'un président d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2018
- 5- Élection des membres à la commission des études de l'UQTR à titre de professeur :
Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3
Secteur 4
Secteur 5
Secteur 7
- 6- Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
- 7- Résultats du scrutin

154^e Assemblée générale du SPPUQTR

28 mars 2019, 12 h 30

Local 1012 Nérée-Beauchemin

Projet d'ordre du jour

- 1- Vérification du quorum
- 2- Désignation d'un président d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de la 153^e assemblée générale
- 5- Affaires budgétaires :
 - 5.1 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2019-2020
 - 5.2 Prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020
- 6- Rapport des officiers pour l'année 2018-2019 (dépôt)
- 7- Élections des officiers du comité exécutif du SPPUQTR :
 - 7.1 Présidence
 - 7.2 Vice-présidence aux relations de travail
 - 7.3 Vice-présidence aux affaires universitaires
 - 7.4 Vice-présidence aux affaires syndicales
 - 7.5 Vice-présidence aux services à la collectivité
 - 7.6 Secrétaire
- 8- Élections au comité de promotion
 - 8.1 Un membre officiel (regroupement 2)
 - 8.2 Un membre substitut (regroupement 1)
- 9- Affaires nouvelles
- 10- Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
- 11- Résultats des élections
- 12- Levée de l'assemblée générale



Un repas sera servi!



Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour l'année 2018-2019

- M. Ismaïl Biskri, président
- Mme Diane Gagné, première vice-présidente aux relations de travail
- Mme Monique Cadrin, deuxième vice-présidente aux affaires syndicales
- M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
- Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
- M. Sylvain Beaudry, trésorier
- Mme Daphné Drouin, secrétaire

Personnel du SPPUQTR

- Mme Diane Beauchemin
Conseillère en relations de travail
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387
- M. François Landry
Conseiller aux affaires universitaires
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389
- Mme Sandra Thiffault
Technicienne administrative
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388



SPPUQTR
 3351, boul. des Forges C.P. 500
 Trois-Rivières, Québec
 G9A 5H7
 syndicat.professeur@uqtr.ca
 www.sppuqtr.ca

Syndicat des professeurs
 et des professeures
 Université du Québec à Trois-Rivières



Une publication du comité exécutif du SPPUQTR